

[maregionsud.fr/biodivalp](http://maregionsud.fr/biodivalp)

@BiodivAlp

@pitem.biodivalp



# Antitulé de la réunion: **MENNES PAR LE PARC DU QUEYRAS POUR UNE**

# MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA GESTION PASTORALE Anne GOUSSOT et Alain BLOC

Gestion des facteurs d'érosion de la biodiversité: comparaison d'expériences transfrontalières

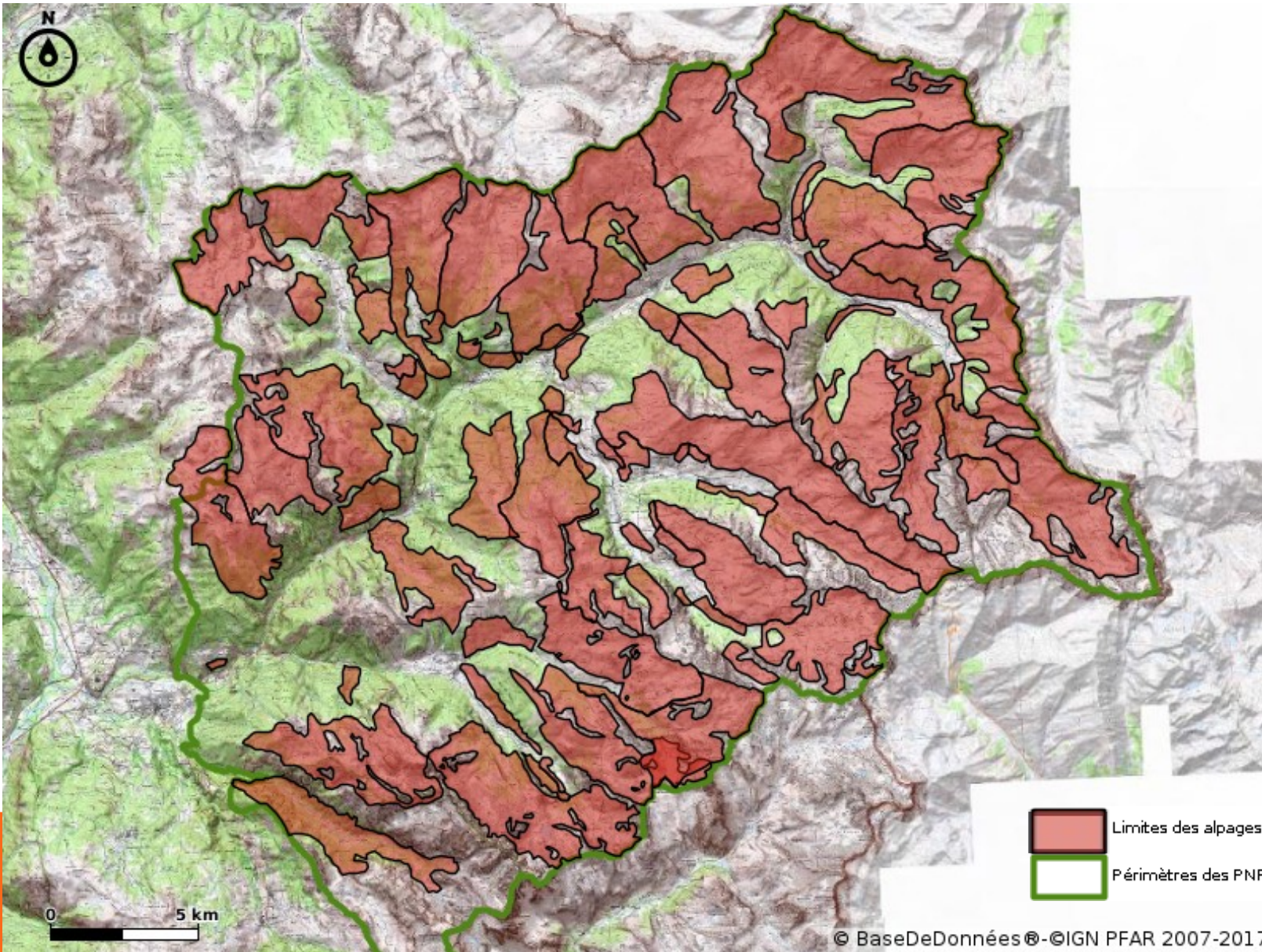
Denominazione dell'incontro: Gestione dei fattori di erosione della biodiversità: confronto di esperienze transfrontaliere

Date/data: 28/1/2021

Lieu/luogo: Webinair

PC INTERREG V A France - Italie, Italia - Francia Projet / progetto n°5217- PS3-GEBIODIV





© BaseDeDonnées©-©IGN PFAR 2007-2017

## Le Queyras, terre de pastoralisme

- **36 unités pastorales (24 ovines, 12 bovines)**
  - **28 500 ha d'estives**
  - **Cheptel transhumant : 40 000 ovins et 2 400 bovins**
- ⇒ **Impact important du pastoralisme sur les milieux naturels**

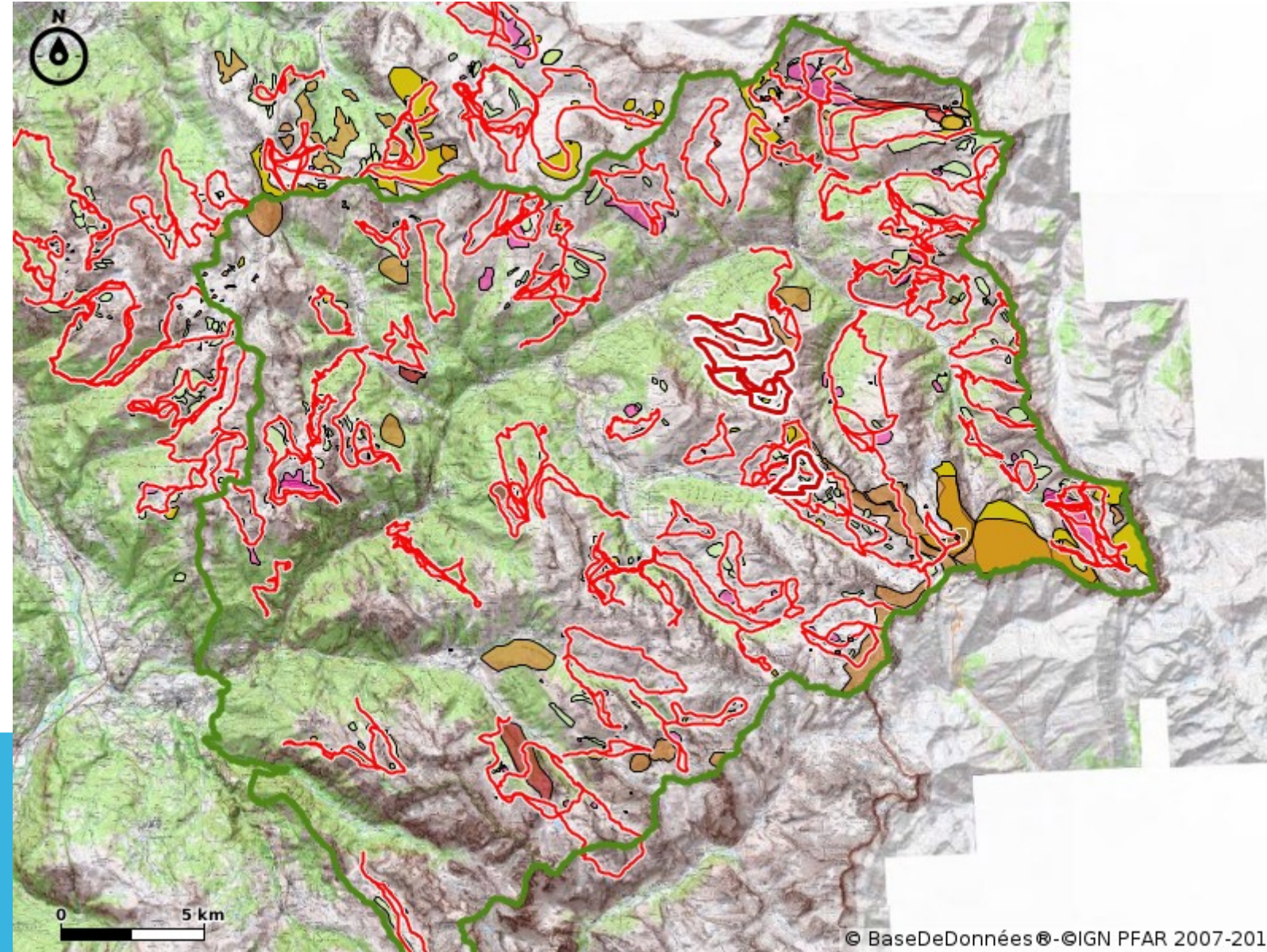
## Différents outils existants disponibles :

- **Les diagnostics pastoraux : 16 alpages**  
**Partenariat CERPAM / PNRQ**  
**Calcul de la ressource**  
**Croisement enjeux pastoraux et environnementaux**  
**Multiusage**  
⇒ **Complet mais coûteux**
- **Les mesures agro-environnementales : 31 MAEc engagées actuellement sur les alpages**  
**Dispositif concerté... mais parfois léger**  
⇒ **Importance de garder une vision globale de l'alpage**  
⇒ **Importance du contact direct avec les bergers**



## Création d'outils spécifiques :

- **Déploiement d'une base de données sur les enjeux environnementaux en alpage**
- ⇒ **Définition d'indicateurs des enjeux environnementaux**

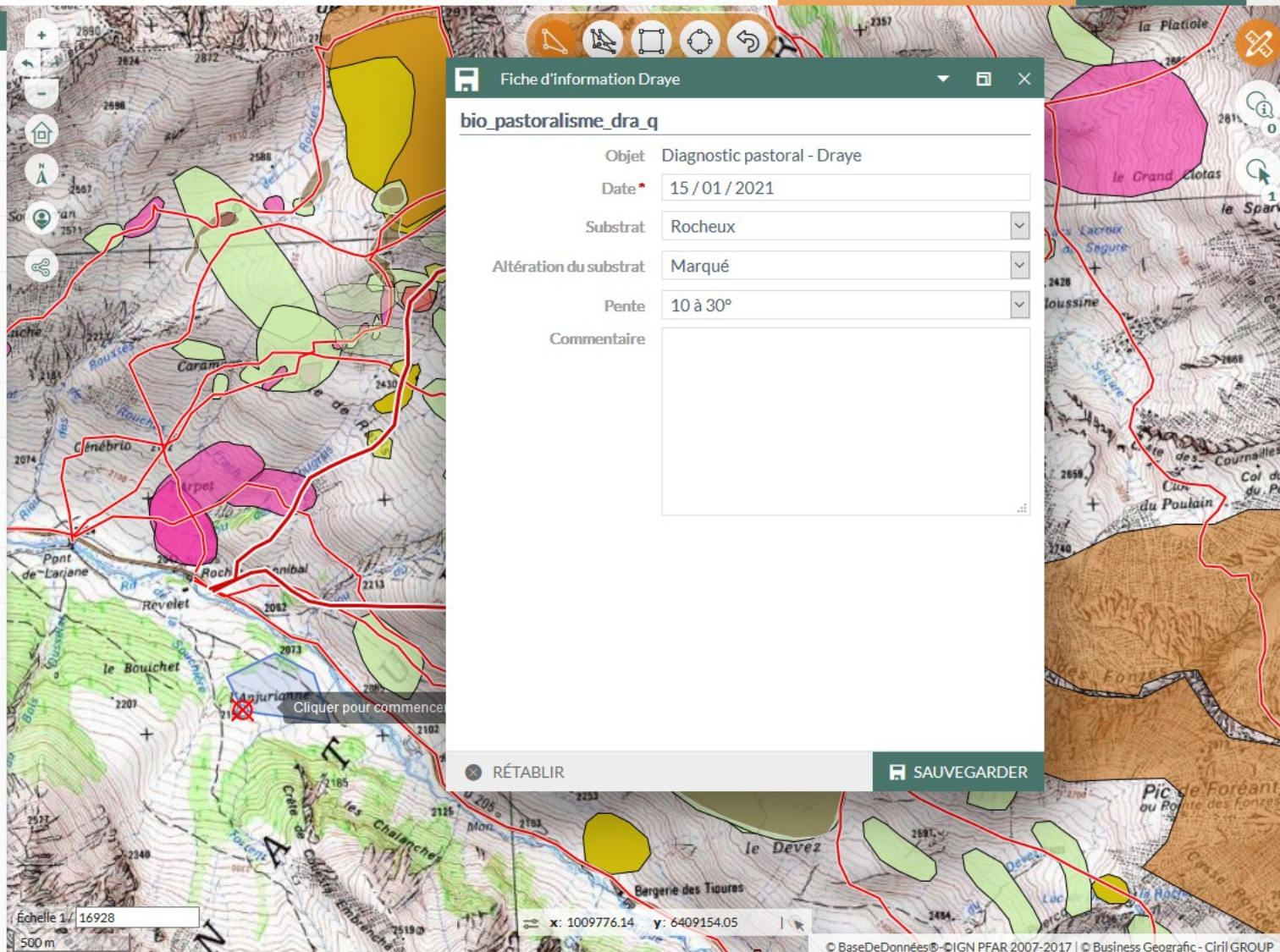


© BaseDeDonnées® - ©IGN PFAR 2007-2017



## Saisie

- Modification Pression d'observation
- Modification Couchade
- Modification Draye**
- Modification Cortège peu appétente
- Modification Autre dégradation
- Modification Aménagement et infrastructure
- Zone floristique sensible
- Zones d'intérêt faunistique
- Terre nue
- Espèces peu appétente
- Pollution



## Thématiques

## Légende

Trouver une couche...

- Diagnostic**
  - Pression d'observation
  - PNRQ Cabanes pa...
  - Aménagement et infr...
  - Cortège peu appétente
  - Couchade
  - Draye
  - Autre dégradation
  - Espèce peu appétente
  - Pollution
  - Terre nue
  - Zone faunistique sens...
  - Zone floristique sensi...
- Données historiques**
  - Pression d'observati...
  - Terre nue
  - Espèce peu appétente
  - Draye
  - Couchade
  - Zone d'intérêt florist...
  - Zone d'intérêt faunis...
  - Aménagement et inf...

## POURQUOI UN CARNET D'ALPAGE ?

*Il s'agit d'un document pratique qui facilite la transmission d'information : des anciens bergers aux nouveaux arrivants, des actuels bergers pour faire évoluer la gestion de l'alpage, entre le berger et l'aide berger, etc. C'est une pratique professionnelle courante chez de nombreux salariés alpins. Tout au long de la saison, le berger peut le consulter et le remplir selon ses envies.*

*C'est un carnet de bord relatant les expériences vécues, notes, cartes, petits dessins peuvent l'agrémenter. La première partie est une description de l'alpage et de tout ce qu'il y a à savoir pour un nouveau berger. La seconde partie vous permet d'actualiser les éléments présentés. Si il est utilisé et rempli, il permettra de constituer un manuel pratique de l'alpage qui évolue dans le temps.*

*C'est à chacun de le compléter et de le remplir au fil de la saison et d'une estive à l'autre ; c'est une collecte la mémoire des bergers ; il renferme aussi les secrets du lieu. En fin de saison il permet de faire le point et le lien avec son patron mais aussi pour laisser une trace du travail effectué. Ce carnet se décline en différents chapitres :*

### Table des matières

1	PORTRAIT GENERAL DU SITE PASTORAL .....	3
	Carte des limites du site .....	3
	Caractéristiques générales.....	3
	Qui emploie ? .....	3
	Quels bergers ont travaillé ici ? .....	4
	Présentation des alpages ovins du Queyras.....	4
	Multi usages.....	5
	Patrimoine historique.....	5
	Equipements pastoraux.....	5
2	LA GESTION PASTORALE ET AUTRES USAGES .....	7
	Calendrier de pâturage prévisionnel.....	7
	Pourquoi ces espèces et milieux sont sensibles ? .....	9
3	Le soutien au pastoralisme du Parc naturel régional du Queyras.....	13
	Le réseau radio.....	13
	Comment prévenir la prédation sur votre alpage ? .....	14
	Les constats de dommage .....	15
4	SECURITE ET INFORMATIONS UTILES.....	16
	Trousse de secours.....	16
	Procédure de déclaration d'accident personnel.....	16
	Les magasins les plus proches.....	17
	L'animation des vallées .....	17
	Le personnel technique du Parc naturel régional du Queyras.....	17
	Répertoire téléphonique.....	17
5	SUIVI DU TROUPEAU.....	21
	Le troupeau et ses mouvements dans la saison.....	21
	Soins aux animaux.....	21
	Suivi des pratiques pastorales et sanitaires.....	22
	Suivi des travaux réalisés sur l'alpage et la cabane.....	23
	Projections .....	24
	Observations naturalistes intéressantes .....	25
	Autres faits marquants à transmettre aux futurs bergers et aux partenaires.....	25
	Libre expression !.....	27
		1

## Création d'outils spécifiques :

- **Les carnets d'alpage destinés aux bergers et éleveurs**

⇒ **Sensibilisation aux enjeux environnementaux de l'alpage**

⇒ **Historique des pratiques pastorales**

Le **Pastel des Alpes** se rencontre en France uniquement sur Ristolas. Protégé, il est particulièrement rare ; il se rencontre sur les éboulis herbeux d'altitude. Sur l'alpage, deux stations comptent parmi les plus grandes connues. Il est important d'éviter le pâturage et le piétinement de ces deux zones, particulièrement jusqu'à fin août où les fleurs sont présentes. Cela permet à la plante de fructifier et donc de se reproduire.

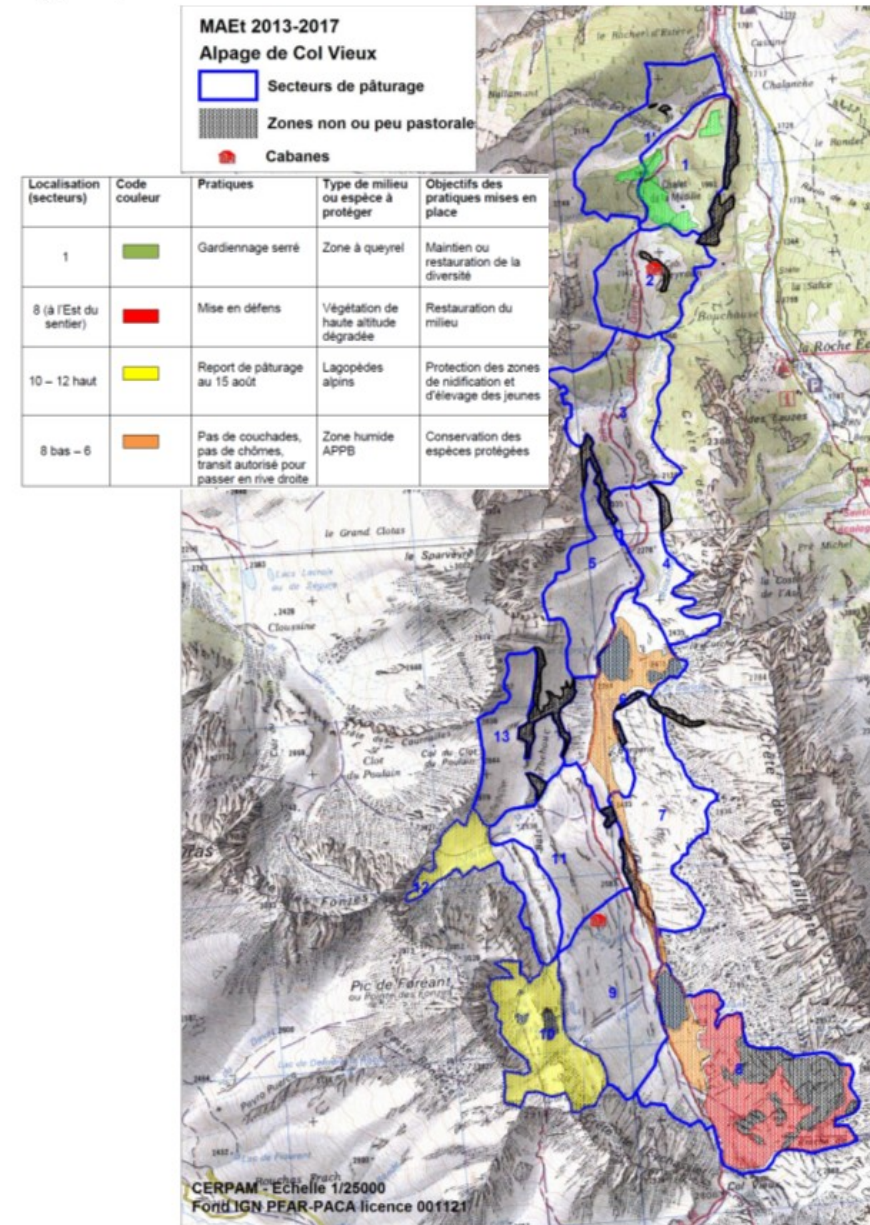


Les **zones humides** en amont et sur les bords des lacs sur l'alpage sont particulièrement vulnérables et comprennent des habitats très rares à l'échelle européenne ; il s'agit de bas-marais arctico-alpins, composés par des espèces patrimoniales et protégées, d'origine arctiques. Celles-ci font l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope qui interdit la fréquentation des zones matérialisées par des cordelettes. Il est donc indispensable d'éviter les passages répétés et le stationnement des brebis autour des lacs. L'abreuvement est autorisé s'il respecte un pâturage extensif, de même que le transit pour passer en rive gauche.



Les secteurs de très haute altitude, à l'extrême sud-est de l'alpage, ont des sols très fins et vulnérables à l'érosion. Etant donné que la **végétation a été très dégradée** par le passé, notamment du fait du pâturage, une mise en défens totale du troupeau est prévue par la MAE (cela correspond aussi à la zone très favorable à la reproduction du lagopède).

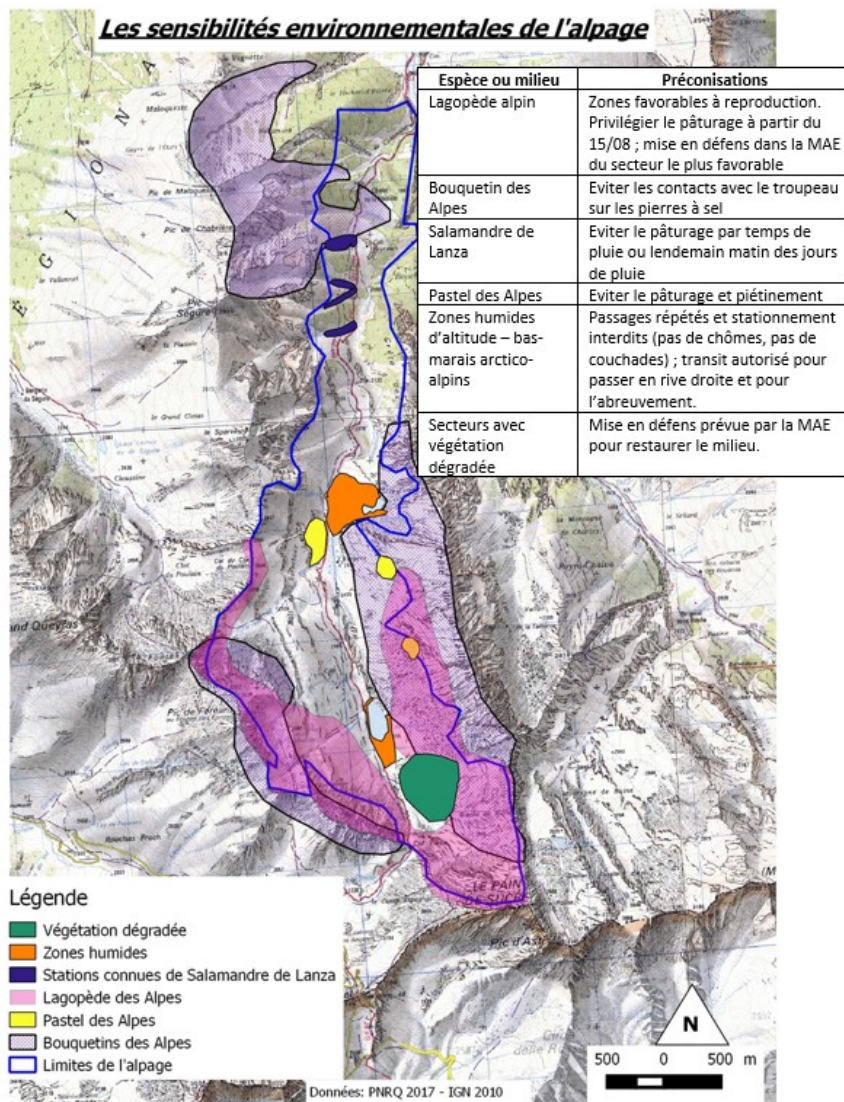
Engagements pris au travers de la MAE :



## Les enjeux environnementaux

Le secteur couvert par l'alpage du Col Vieux est particulièrement riche en termes de biodiversité. S'y trouvent de nombreux milieux et espèces patrimoniaux, qui peuvent être impactés par le pâturage.

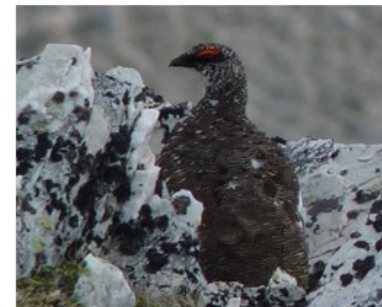
Cartographie des sensibilités environnementales :



7

## Pourquoi ces espèces et milieux sont-ils sensibles ?

Le **Lagopède alpin** est une espèce relicte arctique qui voit ses effectifs baisser dans toute la France. En altitude toute l'année, elle change de plumage pour échapper à la prédation en étant mimétique (confondue avec le milieu). Pendant la période d'estive, le lagopède couve et élève ses jeunes à partir de 2300 m d'altitude, dans des pelouses diversifiées, permettant aux jeunes de se nourrir d'insectes et de se cacher. Les nids sont au sol et les jeunes piètent. Si vous passez à côté d'une famille, la femelle va simuler une blessure et s'éloigner des jeunes pour que vous la suiviez. Dans ce cas, éloignez-vous tranquillement pour ne pas les déranger. Pour favoriser leur survie, la zone de forte concentration bénéficie d'une mise en défens, justifiée par la vulnérabilité à cette époque et la rareté de cette espèce. **Si vous observez des lagopèdes, notamment des nids ou de jeunes, nous sommes intéressés par cette information (voir fiche observation en annexe) !**



Le **Bouquetin des Alpes** est maintenant bien présent sur cet alpage. Il a bénéficié d'une campagne de réintroduction dans les années 1990 à la Roche Ecroulée à Ristolas. C'est une espèce protégée étant donné le peu de diversité génétique des populations et la lenteur de sa progression spatiale. Actuellement, entre les individus italiens, ubayens et du Haut-Guil, environ 1000 bouquetins sont présents autour du Mont Viso. Ils sont particulièrement vulnérables au dérangement pendant la période d'élevage des jeunes de juin à août, où ils sont en altitude au-dessus de 2400 mètres. Afin d'éviter la transmission de maladies entre les ovins et les bouquetins, il est préconisé d'éviter de mettre des pierres à sel et d'adapter la quantité de sel aux besoins du troupeau pour éviter que espèces sauvages et domestiques n'entrent en contact.



La **Salamandre de Lanza** est l'espèce emblématique du Haut-Guil ! Elle n'est présente qu'autour du Mont Viso en France et surtout en Italie. Vous pourrez la croiser par temps humide et dans les talwegs à végétation humide. Etant donné sa toute petite aire de répartition et sa protection, il est recommandé d'éviter de passer avec le troupeau sur la zone la plus dense, le torrent de la Muande, lorsqu'il y a beaucoup d'humidité au sol. **Par ailleurs, nous sommes très intéressés si vous observez des individus ! Merci de nous en tenir au courant (voir fiche observations en annexe).**



8





Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

## Pastoralisme en réserve naturelle nationale

### Un outil réglementaire : le décret

**Article 3 :** Les activités agricoles et pastorales s'exercent conformément au plan de gestion de la réserve

### Un plan de gestion

Objectif :

- Conserver les habitats et les espèces

Objectifs opérationnels :

Suivre les effets des modalités d'exercice des activités pastorales avec les partenaires du pastoralisme



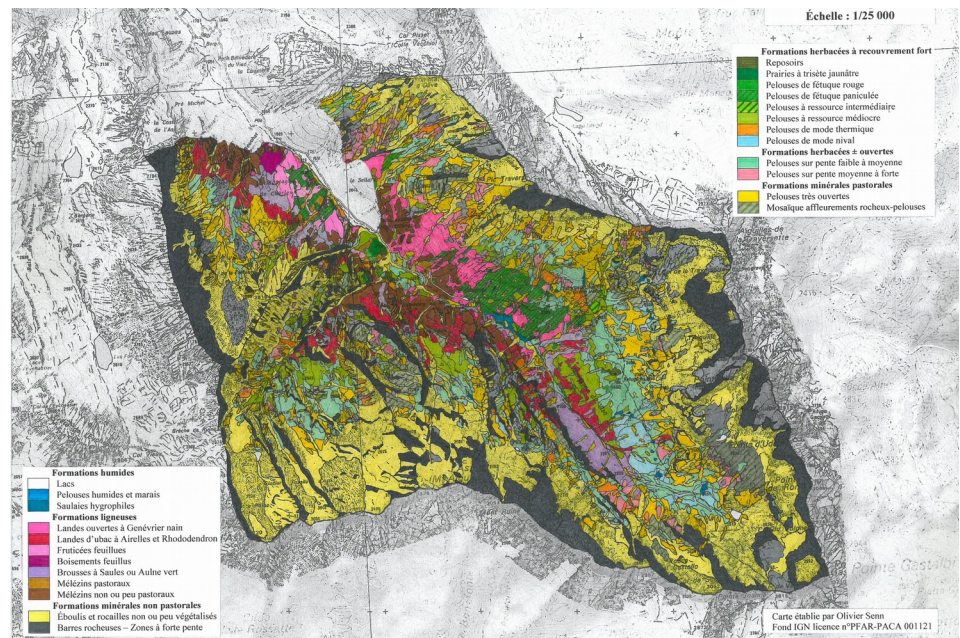


Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

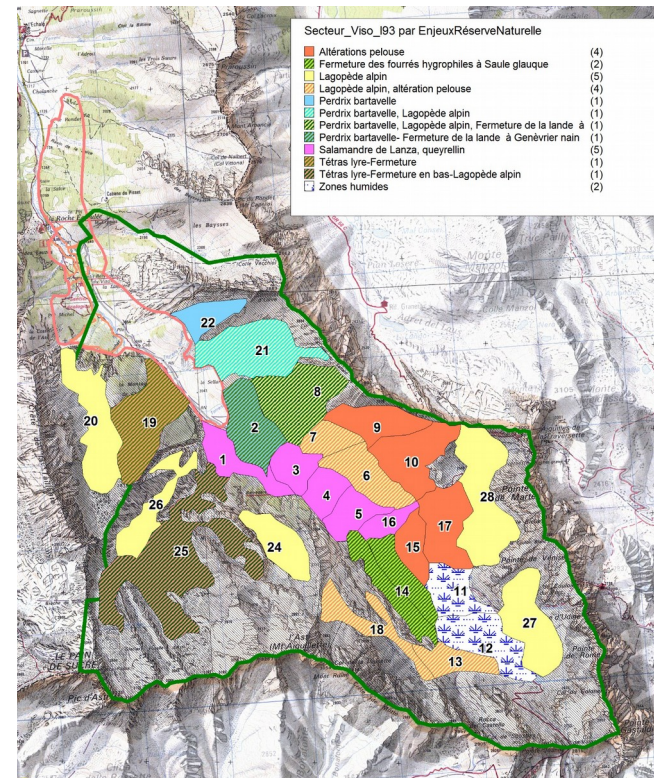
## Un diagnostic pastoral

# Pastoralisme en réserve naturelle nationale



- Evaluation de la ressource herbagère
- Détermination de la charge pastorale
- Localisation des enjeux vis-à-vis de la biodiversité : galliformes, zones humides, sites dégradés, habitats de la Salamandre de Lanza, stations botaniques
- Circuit de pâturage en fonction de la phénologie de la végétation
- Besoin d'infrastructures

Objectifs et engagements partagés entre les acteurs






Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

# Pastoralisme en réserve naturelle nationale

## Un arrêté préfectoral

  
PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Sous-Préfecture de Briançon

Briançon, le 03 FEV. 2016

Arrêté n° 2016-034

**OBJET : Arrêté Préfectoral définissant le cahier des charges des activités pastorales dans la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso**

**Le préfet des Hautes-Alpes**

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles R 332-1 à R 332-29 ;

**Vu** le décret n° 2007-182 du 8 février 2007 portant création de la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso et notamment son article 3 sur les activités agricoles et pastorales ;

**Vu** l'Arrêté préfectoral n°2014071-0005 du 12 mars 2014 approuvant le plan de gestion de la réserve nationale de Ristolas Mont-Viso ;

**Vu** la convention de gestion fixant les modalités de gestion de la réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont-Viso 2014-2018 ;

**Vu** l'avis du Conseil scientifique de la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso du 21/10/2015

**Vu** l'avis favorable du comité consultatif de la réserve naturelle du 21/12/2015

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2016-001-2 du 1<sup>er</sup> janvier 2016 donnant délégation de signature à Madame Isabelle Sendrané, sous-Préfète de l'arrondissement de Briançon

Considérant que les modalités de gestion pastorale doivent être précisées dans une réserve naturelle afin de garantir un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

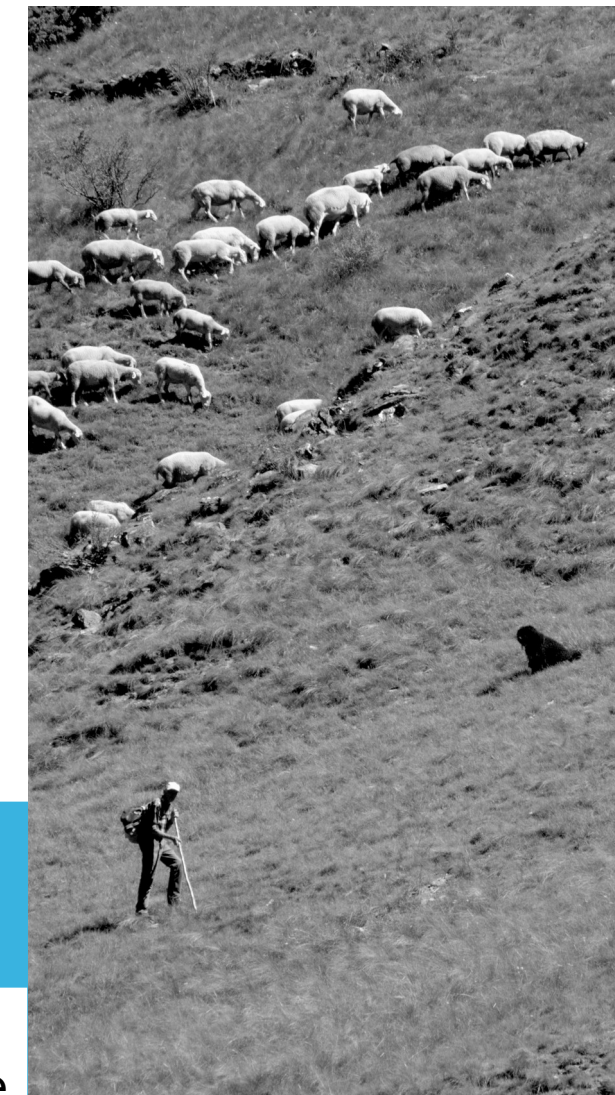
Les activités pastorales s'exercent dans la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso selon le cahier des charges annexé au présent arrêté.

## Un cahier des charges pastoral

- . Problématique
- . Prescription
- . Opérateur
- . Méthodes de suivi pour évaluer la mesure.
- . Suivi annuel de la mise en œuvre

Alpage du Viso		CAHIER DES CHARGES PASTORALISME DANS LA RNN RISTOLAS				
Espece	Problématique	Prescription	Opérateur	Méthodes de suivi pour évaluer la mesure	Mise en œuvre 2016	
Section du Guayvalin : secteurs 2, 4, 5, 6, 10, 21	Le pâturage très précoce en fonction de la phénologie de la Fescue paniculée (10-15 jours avant le développement des autres espèces, et après, une restriction d'accès à l'élevage).	Organiser l'accès des troupeaux à une partie du troupeau pour un pâturage précoce. Le délai est à indiquer conjointement avec le contrat de pâturage de la Préfecture par l'opérateur de la réserve.	Réserve naturelle Elvaur	Suivi des impacts sur la flore de ces secteurs. Méthode de suivi : Etat de conservation. Mise en œuvre : 10 troupeaux en 2015 et 2016	Pâturage du Guayvalin des 10-15 jours avant le développement des autres espèces.	
Dates humides secteurs 11 et 12 pas 4 et 5	Pâturage par les troupeaux à éviter	Constituer le troupeau en évitant les zones humides. Réduire le nombre de troupeaux de ces zones en évitant en priorité les zones de pâturage.	Berger	Suivi du pâturage et du nombre de troupeaux	Oui pour les parcelles de pâturage.	
Sabramèche de Larze : secteurs 4, 5, 6, 10	Préserver/valoriser l'état de fraîcheur et des ressources alimentaires de Sabramèche. Éviter le pâturage de ces zones	Mettre en défens les zones humides et éviter surtout les zones en défens avant l'été. Éviter le pâturage de ces zones. Réduire le nombre de troupeaux de ces zones en évitant en priorité les zones de pâturage.	Berger Réserve naturelle	Eviter de travailler dans les zones humides. Suivi de la phénologie de la flore et de la qualité des habitats de reproduction de la réserve.	Non	
Accès à l'alpage de Puyra Chava (secteur 10) pour respecter l'ouvrage de bois, sous condition de maintien de l'ouvrage, voir, notamment lors d'un passage sur cet alpage	Création d'une passerelle en bois de Puyra Chava, qui permettra ensuite une semaine de pâturage au printemps.	Installation d'une passerelle sur le Guil	Berger	Suivi de la phénologie de la flore et de la qualité des habitats de reproduction de la réserve.	Oui	
Création d'un parc de nuit avec dalle sur un espace rural et garantir le développement non agricole d'espaces ruraux	Création d'une passerelle à Bergange sous ruche, parcelles 1 et 2 pour servir un parc de nuit avec dalle dans les zones de pâturage.	Installation d'une passerelle sur le Guil	Berger Réserve naturelle	Suivi de la phénologie de la flore et de la qualité des habitats de reproduction de la réserve.	Oui	
Sabramèche : Tâche l'yn : secteur 10	Pâturage de troupeaux sur les zones de modification et d'élevage des jeunes	Effectuer la conduite du troupeau de façon sûre en évitant les zones de pâturage.	Berger	Compagne des mâles chèvres de Tâche l'yn à Puyra Chava	12 coues chèvres	
Pardus barthelemy : secteur 2, 3, 6, 21, 22	Pâturage de troupeaux sur les zones de modification et d'élevage des jeunes	Effectuer la conduite du troupeau de façon sûre en évitant les zones de pâturage.	Berger	Compagne des mâles chèvres de Pardus barthelemy	3 coues chèvres	
Lagopède alpin : 7, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 24, 25, 26	Préserver les zones de nidage et d'élevage des jeunes	Mettre en défens les zones de nidage et d'élevage des jeunes.	Berger	Suivi de la phénologie de la flore et de la qualité des habitats de reproduction de la réserve.	Oui	
Bois de la réserve	Mettre en défens les zones de nidage et d'élevage des jeunes	Mettre en défens les zones de nidage et d'élevage des jeunes.	Berger	Méthode de suivi : Etat de conservation	3 troupeaux dans le 20	
Zones de forte altitude, cornes à neige	Eviter de perturber les processus d'érosion active	Compléter le cartographie des zones dégradées	Réserve naturelle	Méthode de suivi : Etat de conservation	Non	
Section globale de pâturage	Les secteurs exploitables sont les secteurs de 1 à 18 et de 20 à 26. Ils sont exploités par les troupeaux de la réserve. Le passage des troupeaux dans les secteurs de 19 et 27 est possible pour les troupeaux de la réserve.	La charge, qui ne doit pas dépasser l'effectif actuel de troupeaux exploitables de la réserve (environ 2000 têtes de bétail) est répartie sur les secteurs de 1 à 18 et de 20 à 26. Elle est répartie sur les secteurs de 1 à 18 et de 20 à 26. Elle est répartie sur les secteurs de 1 à 18 et de 20 à 26.	Berger	Suivi : Etat de conservation des habitats	Oui	
Surpâturage global	La ressource doit être estimée à 110 000 têtes par le diagnostic pastoral 2015 sur la surface utilement exploitable, la charge est en conséquence de cette valeur.	Eviter le surpâturage des zones de nidage et d'élevage des jeunes.	Elvaur	Effectuer un bilan de l'état de conservation des habitats de la réserve.	1000 têtes avec des troupeaux de 400 têtes vers 15 septembre	
Parcelle de nuit parcelles 4, 5, 6, 10, 12	Mettre en défens les zones de nidage et d'élevage des jeunes	Eviter le surpâturage des zones de nidage et d'élevage des jeunes.	Berger Réserve naturelle	Eviter de travailler dans les zones humides. Suivi de la phénologie de la flore et de la qualité des habitats de reproduction de la réserve.	3 zones de nuit	
	Eviter de perturber les processus d'érosion active	Compléter le cartographie des zones dégradées	Réserve naturelle	Méthode de suivi : Etat de conservation	Non	

## Un cahier des charges pastoral annexé au document de location de l'alpage





Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

## Pastoralisme en réserve naturelle nationale

### Engagement de l'éleveur et des bergers

- . Respect de la charge pastoral
- . Pâturage précoce du queyrellin
- . Défends et évitement des zones à Salamandre de Lanza
- . Report de pâturage sur les zones de reproduction des galliformes de montagne
- . Evitement des zones humides d'altitude
- . Parcs de nuit tournant
- . Tenue d'un carnet d'alpage

Des plus :

- . Pas de chien sur l'alpage
- . Randonneurs informés et éduqués par les agents de la réserve





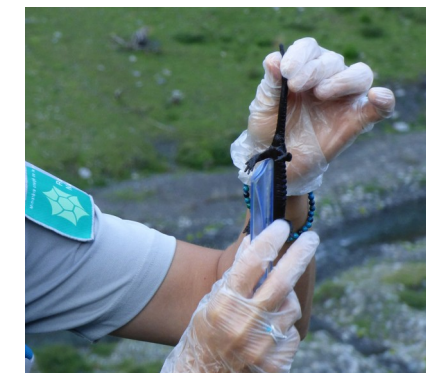
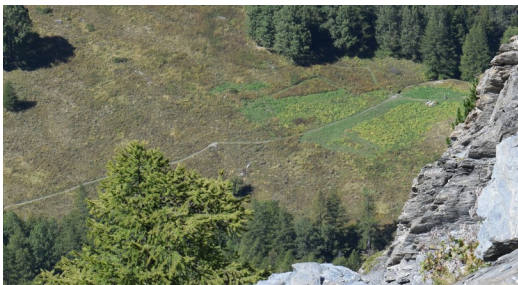
Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

## Pastoralisme en réserve naturelle nationale

### Un engagement du gestionnaire de la réserve

- Aide aux infrastructures : cabane, 5 parcs de nuit, une passerelle, ...
- travaux de restauration : fauche et réhabilitation des repositoires nitrophiles bovins
- Suivi écologiques pour évaluer les réponses des habitats et des espèces aux mesures pastorales : relevé de végétation, dynamique de population de la Salamandre de Lanza, suivi de la reproduction des galliformes de montagne





Réserve naturelle nationale

RISTOLAS MONT VISO

## Pastoralisme en réserve naturelle nationale

Une écoute et des échanges constants entre le berger et les agents de la réserve naturelle au fil de la saison.

Un partage des connaissances

Le bilan de l'application du cahier est dressée lors d'une rencontre annuelle entre la structure de gestion, l'éleveur et le berger .

Une évaluation générale des actions pastorales dans le cadre du plan de gestion





# Interreg

## ALCOTRA



# Biodiv'ALP

Fonds européen de développement régional  
Fondo europeo di sviluppo regionale



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA



**Merci de votre attention !**

**Grazie dell'ascolto !**

@BiodivAlp



@pitem.biodiva



Contact : [biodivalp@maregionsud.fr](mailto:biodivalp@maregionsud.fr)

[maregionsud.fr/  
biodivalp](http://maregionsud.fr/biodivalp)

